



**Déclassifié<sup>1</sup>**

AS/Soc/Enf (2021) PV 03add

14 janvier 2022

Fsocenf03add\_2021

**Commission des questions sociales, de la santé  
et du développement durable**

***Sous-commission sur les enfants***

**Projet de procès-verbal**

**Audition publique sur « Écouter les enfants : la participation de l'enfant,  
principe fondamental des sociétés démocratiques », tenue de manière  
hybride le lundi 22 novembre 2021**

Dans le cadre de l'élaboration du rapport « Écouter les enfants : la participation de l'enfant, principe fondamental des sociétés démocratiques » (Rapporteuse : Baroness Doreen E. Massey, Royaume-Uni, SOC), la sous-commission tient une audition publique avec la participation de :

- **La Burntwood School, Londres, Royaume-Uni – UNICEF Rights Respecting School**, représentée par Frida, Kasmala et Vani, accompagnées de Mme Katelyn Farrenson, enseignante
- **L'École Élémentaire des Romains, classe de CE2 – Strasbourg Koenigshoffen, France**, accompagnés de Mme Marie Pincemaille, **Association Themis** et M. Benjamin Corvi, enseignant
- **L'association Foróige, Youth Development Organisation, Irlande**, représentée par Mae, Finlay et Orla, accompagnés de Mme Sandra McIntyre
- **Conseil des jeunes de la Ville de Strasbourg, France**, accompagnés par Mme Laurence Mauler et M. Julien Harmand

**Mme Martine Wonner** (France, ADLE), Présidente de la sous-commission, ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux nombreux invité.e.s, ainsi qu'aux membres présent.e.s. Cette audition est organisée en lien avec la Journée mondiale de l'enfance des Nations unies. La participation des enfants est un aspect essentiel de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Elle explique que Baroness Massey n'est pas présente pour des raisons de santé et lui transmet ses vœux de prompt rétablissement au nom des membres de la commission. L'objectif de l'audition est de faire le point, avec les enfants associés aux travaux de l'Assemblée parlementaire, sur leurs expériences et sur les leçons à tirer avant la présentation du rapport pour débat à l'Assemblée en janvier 2022.

**Mme Chatzivassiliou-Tsovilis**, Secrétaire générale de l'Assemblée parlementaire, souhaite la bienvenue aux participants et se réjouit de l'ouverture des travaux de l'Assemblée aux enfants. Impliquer les enfants n'est pas une tâche facile, et ce projet pilote fait partie de l'apprentissage important pour l'Assemblée. Elle remercie les enfants, les enseignants, les ONGs, les experts et les membres de la sous-commission pour leur implication et pour leurs commentaires, aussi bien critiques que positives. L'Assemblée fera de son mieux pour intégrer les propositions reçues autant que possible dans ses travaux. Les enfants peuvent être fiers d'être parmi les premiers à participer aux travaux de l'Assemblée, une expérience qui pourrait les inspirer pour la participation active dans d'autres domaines. Les enfants sont invités à suivre les débats de l'Assemblée sur les sujets qui les intéressent.

**Mme Wonner** demande aux enfants de partager leurs impressions sur les activités qui ont déjà eu lieu en lien avec l'Assemblée parlementaire. Elle donne la parole aux enfants présents dans la salle puis à ceux en ligne.

**Jeremy et Najar**, conseillers jeunes de Strasbourg, indiquent que leur groupe a tenu une visioconférence et deux réunions physiques avec Baroness Massey pour discuter du rapport ainsi que pour échanger avec des

<sup>1</sup> Le procès-verbal a été approuvé et déclassifié par la Sous-commission sur les enfants lors de sa réunion du 17 mars 2022.

conseillers municipaux élus. Les enfants ont proposé plusieurs moyens de consultation, tels que des sondages, des auditions publiques ou une plateforme en ligne ou les jeunes pourraient discuter entre eux.

**Aya** de l'école des Romains explique que les élèves de sa classe ont discuté de leur expérience avec le Conseil de l'Europe. Certains enfants ont trouvé l'exercice « bizarre mais bien » ; d'autres se sont sentis écoutés. Elle et ses camarades de CE2 ont beaucoup aimé la visite du Conseil de l'Europe, car c'était la première fois. **Lucy** rajoute que les conseillers jeunes de Strasbourg proposent d'organiser une Journée des jeunes pour favoriser la participation citoyenne et inclure des jeunes dans les débats parlementaires, pour qu'il y ait plus de dialogue intergénérationnel.

**Elora** souligne l'importance d'écouter les enfants dans les procédures judiciaires, par exemple en ce qui concerne des plaintes d'harcèlement. **Aya** souligne que les sujets sur lesquelles les enfants aimeraient être consultés incluent : le règlement et les livres à l'école ; les aménagements dans la ville (ex. les parcs des jeux, des constructions); l'environnement ; et les droits de l'enfant.

**La Présidente** invite les enfants à poser également des questions aux membres de la sous-commission, dans la démarche de l'apprentissage mutuel, qui est très important.

**Prusothman** se demande si la plateforme KUDO utilisée pour cette réunion pourrait aider à ouvrir la participation aux autres jeunes d'une manière plus large. **Ilyana** propose qu'il faudrait développer des lois pour assurer la paix, et pour faire face au changement climatique. En ce qui concerne les supports numériques, **Anne-Sophie** suggère que les échanges soient encadrés par des adultes pour éviter que cette espace numérique devienne toxique.

**Mme Chatzivassiliou-Tsovilis** mentionne à ce sujet qu'un rapport sur l'utilisation de l'internet et la protection des enfants va être préparé par l'Assemblée. Un équilibre doit être trouvé entre la liberté d'expression et la protection des enfants. M. O'Reilly, avec un groupe des jeunes, a été à l'origine de ce rapport. **M. O'Reilly** invite les personnes intéressées par ce rapport à le contacter, ou à contacter le Secrétariat, pour partager leurs commentaires ou suggestions.

**Weilana** pense qu'il serait intéressant si les parlementaires s'exprimaient davantage dans cette discussion. Il pourrait être intéressant de mettre toutes les propositions exprimées pendant cette réunion sur une feuille blanche. **Lizzie** souligne qu'il faudrait demander l'avis des enfants sur les questions faciles et qui intéressent les enfants. Il faut que les adultes essayent de se mettre à la place des enfants.

**Mme Farrenson**, Assistante-principale à l'école Burntwood, explique que les quatre élèves qui ont participé aux activités précédentes ont quitté l'école. En leur nom elle remercie l'Assemblée pour avoir eu l'opportunité de participer à cette initiative. Depuis, Lord Russel et Lady Fuchs ont visité l'école, et l'école espère accueillir Baroness Massey après son rétablissement. Les élèves étaient ravies de poser des questions aux élus et de suivre les débats parlementaires de la Chambre des lords sur la vérification d'âge en ligne.

**Mme Sumelzo** souligne l'importance de la participation des enfants et informe les participants d'une déclaration sur les pires formes de travail des enfants, qu'elle propose pour la signature des membres de l'Assemblée.

**Vani** de Burntwood School partage sa satisfaction d'avoir pu échanger avec des membres de la Chambre des lords. Il serait souhaitable que la participation aux travaux de l'Assemblée soit ouverte aux enfants à travers le pays, à un public plus large, plus représentatif et plus diversifié. Compte tenu du réchauffement climatique et des difficultés liés aux voyages, les outils informatiques tels que « Meetings » et « Zoom » offrent des bonnes solutions pour faciliter les échanges. Les enfants pourraient se saisir de ces opportunités de participation démocratique d'une manière responsable, dans le but d'améliorer leur vie quotidienne. Des enquêtes, des réunions ou des sondages d'opinions pourraient être organisés.

**Finley** de *Foróige* considère que les enfants n'ont pas vraiment le droit de participer, mais ont des opportunités à le faire. Il a commencé la rédaction d'une version adaptée aux enfants du rapport. Il est reconnaissant de la souplesse offerte dans la rédaction et les prises de parole à volonté. **Mae** souligne l'importance de s'assurer que l'implication des adultes qui travaillent avec les enfants soit sincère. Les enfants sont très sensibles à cela, et le manque d'intérêt réel de la part des adultes est très décourageant. Elle est reconnaissante pour l'implication des adultes qui les ont accompagnés dans leurs travaux ; cette implication était authentique et motivée par de bonnes raisons. Elle remercie plus particulièrement M. O'Reilly pour sa disponibilité et son implication. **Orla** suggère que c'est une bonne idée d'avoir un enfant réel en tête quand on aborde des questions des droits de l'enfant car ça permet mieux définir leurs besoins. Il est important d'utiliser un langage compréhensible pour les enfants.

**Aya** propose que les parlementaires viennent dans les écoles pour clarifier le fonctionnement de l'Assemblée, et que les enseignants distribuent des feuilles avec des explications sur ce sujet. Il est important de savoir que ses travaux puissent avoir des implications pour tous les pays de l'Europe. Il faut que tous les enfants puissent participer. Pour participer, il faut avoir des idées.

**M. O'Reilly** exprime sa reconnaissance à Baroness Massey qui a initié ce projet. Il remercie les enfants et l'association *Foróige*, ainsi que Sandra McIntyre, Présidente nationale de *Foróige*, M. Campbell et M. James Maher, facilitateurs. À la suite des commentaires de Finlay il faudrait s'assurer que la participation des enfants devienne un droit. Il faut établir un lien direct entre les enfants et la prise des décisions à l'Assemblée. Comme Mae remarque, les enfants sont très sensibles à la sincérité des adultes. Les enfants ne maîtrisent pas le jargon des adultes. Il faut donc adapter le discours et préparer un matériel accessible aux enfants, comme Orla le propose. En effet, il faut impliquer les enfants des autres pays dans ce travail. M. O'Reilly est très fier du travail accompli par *Foróige* qu'il suit depuis sa propre jeunesse. Il n'a jamais pensé pouvoir les engager aux travaux du Conseil de l'Europe. Lui-même, étant d'origine modeste, il ne pensait pas pouvoir faire partie de l'Assemblée. Cela est une preuve que tout est possible. Il demande au Secrétariat de trouver les moyens pour faire venir les enfants irlandais à Strasbourg pour l'adoption du rapport en janvier 2022. Pour sa part, il va les inviter visiter le parlement à Dublin, une fois que les restrictions sanitaires sont levées.

**Elora** suggère que l'on puisse réunir les enfants au Conseil de l'Europe, où il y a un grand hémicycle avec 800 places. Il reste à définir comment choisir les enfants. On peut les élire en ligne et inviter 47 enfants (un enfant par pays) par le biais des ministres des affaires étrangères. **Elsa** propose que les enfants soient choisis par le biais des élections dans tous les pays, avec la participation des enfants et des adultes. **Elyana** évoque une possibilité d'un tirage au sort, parce que ça prend moins de temps. **Aya** propose qu'il doive y avoir des résultats concrets, comme des nouvelles lois sur la paix ou sur le changement climatique, ou encore les mesures pour prendre en compte les avis des enfants sur les questions qui les intéressent.

**Prusothman** considère que, s'il faut élire des enfants pour une telle participation, il faut qu'ils soient élus par les enfants. En ce qui concerne la proposition de visite du groupe de l'Irlande, ça paraît tout à fait faisable. Les conseillers jeunes de Strasbourg eux-mêmes viennent de visiter Stockholm pour partager leurs expériences. **Nazare** note que pas tous les enfants ont le même niveau de maturité. Par conséquent, ça peut être une bonne idée que les adultes participent aux votes également, pour assurer des bons résultats. **Melih** évoque l'importance de la communication directe entre les enfants et les parlementaires. Comme il est difficile de trouver du temps pour les déplacements sur le temps scolaire, des parlementaires pourraient venir dans les classes.

**Mme Wonner** souligne qu'en France cette pratique est déjà mise en place. Il existe aussi le Parlement des enfants qui présente une dynamique intéressante, avec des propositions des lois, et des échanges avec des parlementaires. Cette pratique doit être davantage développée et suivie, y compris dans les actes de cette commission.

**Anne-Sophie** réagit à la proposition de M. O'Reilly : si le groupe irlandais vient à Strasbourg, il serait intéressant d'organiser une réunion avec les jeunes conseillers de Strasbourg. Ça serait aussi intéressant d'organiser ce genre d'échange avec les enfants des autres pays, au niveau international.

**Laura** suggère que s'il y a plus d'enfants qui participent, ça permet d'avoir plus d'idées. **Ilyana** souligne l'importance de la participation dans les familles et dans les écoles par le biais des conseils des classes et des conseils de quartier. Les enfants pourraient suivre des stages dans les différentes institutions.

**Vani** évoque l'écart digital entre les enfants, qui est devenu encore plus apparent pendant la pandémie. Les gouvernements devraient faire plus pour régler ce problème. Avant la pandémie, les enfants avaient plus de possibilités à s'exprimer sur les programmes scolaires, par le biais des leçons de citoyenneté, les conseils des écoles, et des programmes comme celui de l'UNICEF.

**Elsa** souligne l'importance de savoir quelles sont les questions préalables sur le sujet qu'on discute.

**Kasmala** explique que dans leur école, la participation reçoit beaucoup d'attention. Les enfants participent aux groupes, comme celui de l'UNICEF. Le Conseil d'école joue un rôle actif. Les enfants s'expriment sur les programmes scolaires, pour s'assurer que certains sujets sont pris en compte. *Teams* est un bon outil pour l'apprentissage en ligne, il permet faciliter les échanges entre les élèves et les enseignants. Il est aussi très utile pour le travail de groupes thématiques. Cette école est aussi engagée pour les droits de l'enfant dans les autres pays. Par exemple, il y a un projet avec une école au Maroc. L'école soutient également des projets locaux, par exemple, en organisant des visites dans les écoles primaires pour parler des droits de l'enfant. L'apprentissage participative est très apprécié par les élèves et devrait être intégré dans des autres écoles.

**Weylana** propose que des petites activités interactives seraient une bonne méthode pour soutenir la participation active des enfants. **Aya** souligne l'importance de pouvoir s'appuyer sur le soutien d'une association, telle que Themis, des parlementaires comme Mme Wonner, des enseignants, des spécialistes, et aussi des ministres des affaires étrangères.

**M. Grin** souligne l'importance de participation des enfants qui représentent l'avenir démocratique. En Suisse il existe un parlement des jeunes au niveau fédéral. Dans sa ville il y a également un parlement des jeunes avec

des élus choisis par les jeunes eux-mêmes. Cette participation est une chance aussi bien pour les jeunes que pour les parlementaires, car elle enrichit les discussions. Elle doit avoir lieu aux différents niveaux, à commencer par la famille, par l'école, par la commune, et jusqu'au niveau international. Les enfants sont très au fait sur certains sujets, par exemple, sur le recyclage, et il faudrait les écouter davantage. **Najar** indique que pendant la visite en Suède leur groupe a été très impressionnée par les pratiques de tri des déchets ; il faudrait étudier cette expérience davantage.

**Frida** propose trois sujets qui devraient être prioritaires pour l'Assemblée : la santé mentale, le racisme et le changement climatique. La question de santé mentale demeure complexe, mais les jeunes en parlent de plus en plus ouvertement. Des financements sont nécessaires. Son école a soutenu un projet « Partage un hobby » qui permettait aux enfants de rester connectés pendant les confinements. L'école a aussi un programme contre le racisme et soutient des actions en faveur de l'environnement, tel que la plantation des arbres.

**M. Corvi** explique qu'en France la participation est bien inscrite dans les programmes scolaires. Les enfants devraient connaître la Convention sur les droits de l'enfant, pouvoir s'exprimer, et être des acteurs locaux et des citoyens engagés. Cependant, la formation initiale des enseignants en matière de participation reste trop légère, malgré des études longues exigées. En ce qui concerne la formation continue, il n'y a pas assez de remplaçants pour assurer les cours pendant la formation de l'enseignant. L'administration des écoles est elle-même encombrée puisque les directeurs ont aussi la charge d'enseignement. Il faut plus de moyens. Par ailleurs, les valeurs individuelles méritent plus d'attention. Il faut tenir compte de la façon dont le rôle des enfants est perçu dans la société, y compris au sein de la famille. En règle générale, la théorie prime sur la pratique. Pour apprendre la démocratie, il faut avant tout la mettre en pratique.

**Mme Pincemaille** rappelle la mission de l'association Thémis et parle des projets à venir concernant la formation des enseignants et des élus. Thémis travaille avec l'éducation nationale pour mettre en place des structures de participation. Il est essentiel de développer des partenariats pour soutenir la mise en pratique de la participation.

**Mme Farrenson** indique<sup>2</sup> que son école dispose d'un bulletin et d'un programme sur l'antiracisme. Le Prix UNICEF « Respecte tes droits » est un outil fantastique pour assurer aux élèves le plein exercice du droit à être entendu. Le prix couvre une formation pour s'assurer que le contenu de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant soit au cœur de tout ce qu'ils font et pour s'assurer que les enfants la comprennent. L'école Burntwood a été lauréate de ce prix et a profité de nombreuses opportunités comme travailler avec Baroness Massey et le Conseil de l'Europe. Elle a aussi reçu une délégation de Ministres de l'éducation du monde entier pour exposer le pouvoir de la participation des élèves et ses résultats.

**Mme Pererva** remercie tous les partenaires qui ont contribué à cette initiative, et indique qu'ils vont être informés sur la manière dont les suggestions des enfants vont être pris en compte dans le rapport de Baroness Massey et dans les travaux futurs de l'Assemblée.

**Mme Wonner** note que la discussion a été vive, salue les intervenants pour la spontanéité de leurs propos et fait une synthèse des échanges. Les enfants ont semblé ravis de travailler avec les parlementaires et sont très motivés de poursuivre leur engagement. Ils ont demandé qu'une telle participation soit ouverte aux enfants des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Elle remercie tous les participants et se dit convaincue que le rapport de Baroness Massey sera une contribution utile à cette cause.

---

<sup>2</sup> Contribution envoyée après la réunion, sur invitation de la Présidente, après l'audition.

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development  
*Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable*

**Sub-Committee on Children**  
**Sous-commission sur les enfants**  
**List of participants / Liste des participant.e.s**  
 (28 seats / 28 sièges) **22. 11. 2021**

**Chairperson / Président** : Mme Martine WONNER, France

**Vice-Chairperson / Vice-Président** : M. Jean-Pierre GRIN, Switzerland / Suisse

**Members / Membres**

**Alternates / Remplaçant(e)s**

1.	<b>Mr</b>	<b>Stefan SCHENNACH</b>	Austria / <i>Autriche</i>		ZZ...
2.	<b>Ms</b>	<b>Sevinj FATALIYEVA</b>	Azerbaijan / <i>Azerbaïdjan</i>	Ms	Parvin KARIMZADA
3.	Ms	Els van HOOFF	Belgium / <i>Belgique</i>	Ms	Latifa GAHOUCI
4.	Ms	Alena GAJDŮŠKOVÁ	Czech Republic / <i>République Tchèque</i>		ZZ...
5.	Ms	Tarja FILATOV	Finland / <i>Finlande</i>		ZZ...
6.	<b>Mme</b>	<b>Martine WONNER</b>	France	Ms	Jennifer DE TEMMERMAN
7.	Mr	Ulrich OEHME	Germany / <i>Allemagne</i>	Mr	Matern VON MARSCHALL
8.	Ms	Nina KASIMATI	Greece / <i>Grèce</i>	Mr	Kyriakos VELOPOULOS
9.	<b>Mr</b>	<b>Joseph O'REILLY</b>	Ireland / <i>Irlande</i>		ZZ...
10.	Mr	Gianluca PERILLI	Italy / <i>Italie</i>	Mr	Manuel VESCOVI
11.	Ms	Françoise HETTO GAASCH	Luxembourg		ZZ...
12.	Ms	Reina de BRUIJN-WEZEMAN	Netherlands / <i>Pays-Bas</i>		ZZ...
13.	Mr	Zbigniew GIRZYŃSKI	Poland / <i>Pologne</i>	Mr	Tomasz LATOS
14.	Mme	Edite ESTRELA	Portugal		ZZ...
15.	M.	Viorel Riceard BADEA	Romania / <i>Roumanie</i>	Mr	Cristian-Augustin NICULESCU ȚĂGÂRLAȘ
16.	Mr	Vladimir KRUGLYI	Russian Federation / <i>Fédération de Russie</i>		ZZ...
17.	<b>Ms</b>	<b>Carmen LEYTE</b>	Spain / <i>Espagne</i>		ZZ...
18.	<b>Ms</b>	<b>Susana SUMELZO</b>	Spain / <i>Espagne</i>		ZZ...
19.	<b>Ms</b>	<b>Carina OHLSSON</b>	Sweden / <i>Suède</i>		ZZ...
20.	<b>M.</b>	<b>Jean-Pierre GRIN</b>	Switzerland / <i>Suisse</i>	Mme	Ada MARRA
21.	<b>Ms</b>	<b>Emine Nur GÜNAY</b>	Turkey / <i>Turquie</i>		ZZ...
22.	Mr	Richard BACON	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>		ZZ...
23.	Baroness	Doreen E. MASSEY	United Kingdom / <i>Royaume-Uni</i>		ZZ...

*ex officio* : **Mr Luís LEITE RAMOS** (Chairperson, Portugal, *Président, Portugal*)

**OTHER PARLIAMENTARIANS / AUTRES PARLEMENTAIRES**

Mr / M. Armen Gevorgyan .....Armenia / Arménie

**Hearing participants / Personnes participant.e.s à l'audition**

Burntwood School, London, United Kingdom / Londres, Royaume-Uni – UNICEF Rights Respecting School, represented by / représentée par Frida, Kasmala et Vani, accompanied by / accompagnées de Ms / Mme Katelyn Farrenson

Romains Primary School, Year 6 class / École Élémentaire des Romains, classe de CM1 – Strasbourg Koenigshoffen, France, accompanied by / accompagnés de Ms / Mme Marie Pincemaille, Themis Association & Mr / M. Benjamin Corvi, Teacher / Enseignant

Foróige, Youth Development Organisation, Ireland / Irlande, represented by / représentée par Orla, Mae & Finlay, accompanied by / accompagnés de Ms / Mme Sandra McIntyre

Representatives of the city youth council / représentant.e.s du conseil des jeunes de la ville, Strasbourg, France accompanied by / accompagnés par Ms / Mme Laurence Mauler, Youth Participation and Engagement Officer / chargée de mission Participation et Engagement de la Jeunesse & Mr / M. Julien Harmand, Youth Participation and Engagement facilitator / animateur Participation et Engagement de la Jeunesse

**COUNCIL OF EUROPE STAFF / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

**SECRETARIAT OF THE PARLIAMENTARY ASSEMBLY /  
SECRETARIAT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE**

Ms / Mme Despina Chatzivassiliou-Tsovilis, Secretary General of the Assembly / Secrétaire générale de l'Assemblée

Ms / Mme Marja Ruotanen, Director of Committees / Directrice des commissions

Committee on Social Affairs, Health and Sustainable Development /  
Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Ms / Mme Tanja Kleinsorge ..... Head of the Secretariat / Cheffe du Secrétariat

Ms / Mme Yulia Pererva ..... Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission

Ms / Mme Aiste Ramanauskaite ..... Secretary to the Committee / Secrétaire de la commission

Mr / M. Guillaume Parent ..... Co-Secretary/ Co-Secrétaire

Ms / Mme Anita Gholami ..... Co-Secretary / Co-Secrétaire

Ms / Mme Melissa Charbonnel ..... Assistant / Assistante

Mr / M. Arturs Mietulis ..... Trainee / Stagiaire